

Agaune**infos**

ÉDITORIAL

L'histoire de l'arrivée de l'autoroute à Saint-Maurice (lire en pages 4 et 5) nous rappelle que la politique en matière de transports a heureusement considérablement évolué durant les dernières décennies. La solution acquise dans la deuxième partie du XX^e siècle, grâce à une intense lutte, s'imposerait aujourd'hui d'emblée comme une évidence.

Les défis en matière de mobilité n'en sont pas pour autant tous résolus. Même si notre commune offre plus de 2000 places de travail, de nombreux Agaunois se déplacent quotidiennement à l'extérieur. De plus, selon les prévisions, la forte croissance démographique et économique de notre région se poursuivra ces prochaines années et les besoins en mobilité vont donc continuer d'augmenter.

A cet égard, la modernisation de la ligne du Simplon constitue une excellente nouvelle dès lors que le train constitue incontestablement le moyen de transport le plus adapté pour répondre à cette évolution. Nous pouvons donc nous réjouir de l'arrivée des trains Interregio à deux étages sur la ligne Genève – Brigue dès fin 2018 ainsi que du renforcement récent de l'offre en transport régional. Le prolongement jusqu'à Saint-Maurice des trains Regioexpress qui circulent actuellement entre Genève et Vevey constitue une autre bonne nouvelle.

Si au début des années 50 c'est l'autoroute qui suscitait bien des espoirs, c'est de toute évidence aujourd'hui le rail qui peut résoudre les défis de la mobilité. Le développement de l'offre ferroviaire à Saint-Maurice doit donc constituer un objectif pour les autorités communales. Mais cet objectif ne pourra être atteint que si la population de Saint-Maurice et de la région utilise ce moyen de transport...

Damien Revaz
Président de la Municipalité

De la route au rail



Agenda juin-septembre

JUIN 2017

Dès le 15 juin

Galerie ContreContre

Exposition de peinture Daniel Humair

www.galeriecontrecontre.com

Samedi 17 juin - 20h00

Aula de la Tuilerie

Jazz avec Daniel Humair Réunion

www.samedialola.ch

Samedi 17 juin - 20h00

Théâtre du Martolet

Leodance Music Awards

www.leodance1890.com

24 & 25 juin

Village de Mex

Mex Village du trail

Sam 24 : entraînement avec César Costa

Dim 25 : découverte accompagnée des

parcours de Trail

www.saint-maurice.ch

29 & 30 juin

Restaurant Casabaud

Les jeudis vigneron

Domaine Les Vallières, Satigny (GE)

JUILLET 2017

Dimanche 2 juillet

Couvert du Bois-Noir

Canib'oum

www.caniboum.ch

Vendredi 14 juillet - dès 18h00

Grand-Rue

Nuances Pop

BSD (reggae) - Alejandro Reyes (pop)

www.nuancespop.ch

Vendredi 21 juillet - dès 18h00

Grand-Rue

Nuances Pop

Korrigan Circus (folk) - Fleuve Congo

(reggae)

Vendredi 28 juillet - 18h00

Grand-Rue

Nuances Pop

JulDem (pop) - Giufà (chanson italienne & balkanique)

Dimanche 31 juillet

CO de la Tuilerie

Fête nationale à Saint-Maurice

AOÛT 2017

Lundi 1er août

Couvert du câble

Fête nationale à Mex

Vendredi 4 août - 18h00

Grand-Rue

Nuances Pop

Pytom (rock) - Helium Echos (rock)

Ven 11 & sam 12 août

Château de Saint-Maurice

Un week-end avec Alice

Animations, projections de films, ateliers

www.chateau-stmaurice.ch

Ven 18 (ou sam 19) août - 21h

Cour des anciens du Collège

Projection publique

Association Saint-Maurice d'Agaune

Dimanche 20 août

Lavey-Village

Trophée des Martinaux

Course pédestre

www.tropheedesmartinaux.ch

24 & 25 août

Restaurant Casabaud

Les jeudis vigneron

Cave des Amandiers, Saillon

Dimanche 27 août

Eglise St-Sigismond - Tuilerie

Fête paroissiale

SEPTEMBRE 2017

du 29 août au 10 septembre

Terrain de tennis des Marais

Tournoi des Marais

www.tcst-maurice.com

1-2-3 septembre

Terre des hommes Massongex

Festival Un autre monde

Dimanche 10 septembre

Campus du Scex

Trophée meilleur espoir valaisan

organisé par le FC Saint-Maurice

15 & 16 septembre

Tuilerie - Centre sportif - Vieille ville

2^e Amicale du district et inauguration des costumes de l'Agaunoise

www.agaunoise.ch

Samedi 16 septembre

Village de Mex

Mex Village du trail

Animations lors du passage du Trail des Dents-du-Midi

Jeudi 22 septembre

En ville

Fête de la Saint-Maurice

60^e anniversaire du Jumelage avec Saint-Maurice Val-de-Marne

22-23-24 septembre

Pl. Val-de-Marne / Jardin Tuilerie

6^e Marché Monastique

www.marchemonastique.ch

28 & 29 septembre

Restaurant Casabaud

Les jeudis vigneron

Alexandre de Torrenté, Vétroz

30 septembre & 1er octobre

Mex

Fête de la Saint Florentin

Agauneinfos

Edition

Municipalité de Saint-Maurice

Tirage

2'500 ex.

Graphisme

pi-r-carré sarl - Saint-Maurice

Impression

CRI Centre Rhodanien d'impression Martigny

Prochaine édition

décembre 2017

CHÂTEAU DE SAINT-MAURICE

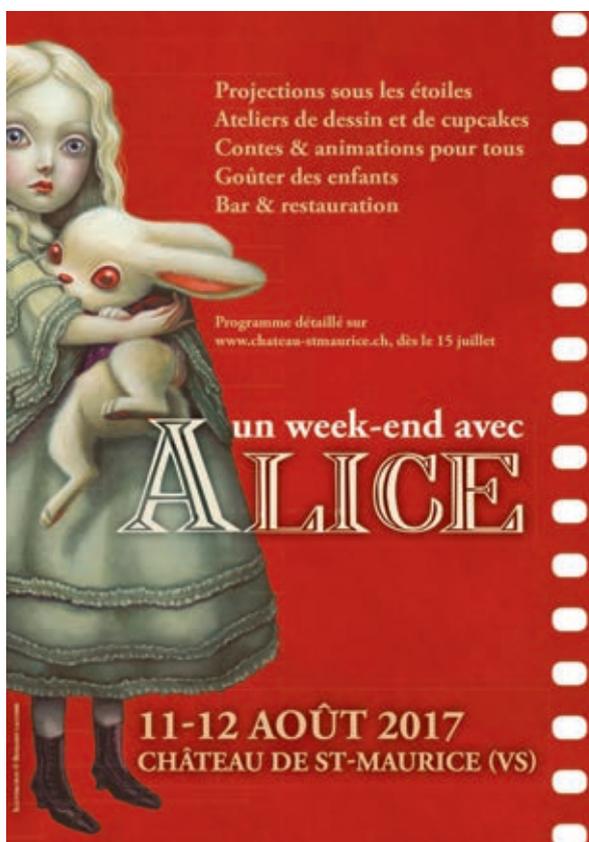
Projections sous les étoiles et week-end de fête au Château, autour d'Alice !

Philippe Duvanel – Les 11 et 12 août prochains, le Château de Saint-Maurice s'anamera d'une fête inédite, en ses murs, dans sa cour et sur son parvis. Ouverte à tous et gratuite elle célébrera le thème de l'exposition 2017 du Château (Alice au pays des merveilles), à travers... des projections sous les étoiles et des animations.

Musée historique militaire cantonal pendant plus de 30 ans et désormais lieu d'exposition renommé de dessin, le Château de Saint-Maurice souhaite, aujourd'hui comme hier, participer activement à la vie des Agaunoises et Agaunois.

C'est sur la piste de cette envie qu'un groupe d'habitants de Saint-Maurice - emmené par Xavier Lavanchy (Président de la Fondation du Château) - s'est réuni cet hiver pour imaginer un projet à même de réjouir chacun. S'inspirant du thème d'Alice au Pays des Merveilles, il a fait le pari de transformer, le temps d'un week-end, des espaces quasiment oubliés du vénérable édifice en des lieux inédits de fête.

Au final, invitation vous est faite de venir assister, le vendredi 11 et le samedi 12 août, à la projection de quatre adaptations cinématographiques d'Alice au Pays des Merveilles dans la cour du Château. Au-delà des incontournables réalisations de Walt Disney et de Tim Burton, vous pourrez également régaler vos mirettes de deux pépites ; l'une mêlant cinéma d'animation et images réelles (réalisation de Jan Švankmajer, 1987) et l'autre présentant notamment à son affiche Cary Grant (réalisation d'Emmanuel



Cohen, 1933). Soleil ou pluie, les projections seront organisées par tous les temps, avec des dispositions de repli.

Des projections dans la cour du Château, mais pas seulement

Le cinéma plein-air ne sera pas le seul argument de cette frondeuse fête du Château.

Présenté dans une décoration originale signée de Vincent Marolf, Annick Barman et Pauline Studer, son programme débutera l'après-midi du vendredi avec des contes et des ateliers dessins. Cette

offre se complètera, le samedi, d'un atelier de cupcakes, d'un stand maquillage, d'une chasse au lapin d'Alice, d'un grand goûter pour les enfants avec le Chapelier et de diverses autres animations pour petits et grands.

Ces derniers goûteront au charme du Château jusqu'au bout de la nuit, avec un bar et un stand de restauration, proposés sur le parvis sous la baguette d'Olivier et Sonia Crittin de la Grotte aux fées.

Notons que ce projet, soutenu par la Loterie romande et la Ville de Saint-Maurice sera présenté en détail, sur le site Internet du Château (www.chateau-stmaurice.ch) dès le 15 juillet.

Nouvelle exposition en septembre

Relevons enfin que le Château proposera, dès le 9 septembre – avec le soutien de la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice - une exposition-hommage autour de Mix & Remix, ce tout en poursuivant, en parallèle, son exposition d'Alice au Pays des Merveilles. Espérons que ce programme vous donne envie de découvrir ou redécouvrir le Château.

www.chateau-stmaurice.ch

EN HOMMAGE À ROGER UDRIOT, ANCIEN PRÉSIDENT DE SAINT-MAURICE

La Promenade du Rhône rebaptisée

Damien Revaz – De 1968 à 1983, les autorités communales se sont dépensées sans compter pour obtenir que la traversée de l'autoroute se fasse par une galerie couverte. Roger Udriot, Président de Saint-Maurice de 1975 à 1984, a incarné ce combat. Pour rappeler son engagement, le Conseil municipal a décidé de renommer la Promenade du Rhône à son nom. C'est l'occasion de revenir dans l'Agaune Infos sur le combat mené par les autorités communales de l'époque.

Une perspective attrayante...

Depuis les années 50, on discutait beaucoup de l'arrivée de l'autoroute à Saint-Maurice. Dans un premier temps, les autorités agaunoises, poussées par les commerçants, demandaient que l'autoroute passe sur le territoire communal et qu'une sortie y soit aménagée. On craignait de perdre le trafic à travers la ville. C'était une autre époque et l'automobile occupait une place bien différente qu'aujourd'hui. Le concept de mobilité douce était encore bien loin... Les tracés étudiés depuis 1950 aboutissent en 1964 à un projet qui est accepté sans histoire par le Conseil municipal au début 1966. L'autoroute est sensée traverser le territoire agaunois à ciel ouvert sans que cela ne soulève d'inquiétude.

Une réalité bien différente

Mais peu de temps auparavant (en 1964 pour l'Exposition nationale) est inauguré le tracé Genève-Lausanne. Rapidement les premières plaintes, venant en particulier de Morges, se font entendre. La population prend petit à petit conscience des nuisances provoquées par une autoroute. Heureusement pour Saint-Maurice, une modification législative rend impossible la réalisation du projet de 1964 (en raison de la nécessité de maintenir le tracé de la route intercantonale).

En 1968, un nouveau projet propose de passer sur la rive droite du Rhône,

du côté vaudois. Mais les autorités rocaneuses, épaulées par le Conseil d'Etat vaudois, ne l'entendent pas de cette oreille : le canton de Vaud supporte déjà l'emprise de l'autoroute sur son territoire de Villeneuve à Saint-Maurice pour desservir le Bas-Valais. En 1972, le Conseil d'Etat valaisan se rallie à la position vaudoise. C'est le début de l'épreuve de force entre la Commune de Saint-Maurice et la Confédération.

En 1976, alors que la situation se trouve dans une impasse, surgit l'idée que Saint-Maurice accepte le passage de l'autoroute sur son territoire, à condition qu'il se fasse dans une galerie enfoncée et recouverte.

Une ténacité récompensée

Au début 1979, les autorités communales reçoivent à Saint-Maurice une délégation de la Confédération et les Conseillers d'Etat vaudois et valaisans en charge des travaux publics. Ces discussions aboutiront à ce que le 11 juillet 1979 le Conseil fédéral accepte de reconsidérer le tracé de l'autoroute. Quatre ans plus tard, le 19 décembre 1983, le Conseil fédéral décide que l'autoroute serait couverte jusqu'au passage sous le Mauvoisin. Le Président de Saint-Maurice en est informé par téléphone juste avant Noël, le 22 décembre à 10h30.

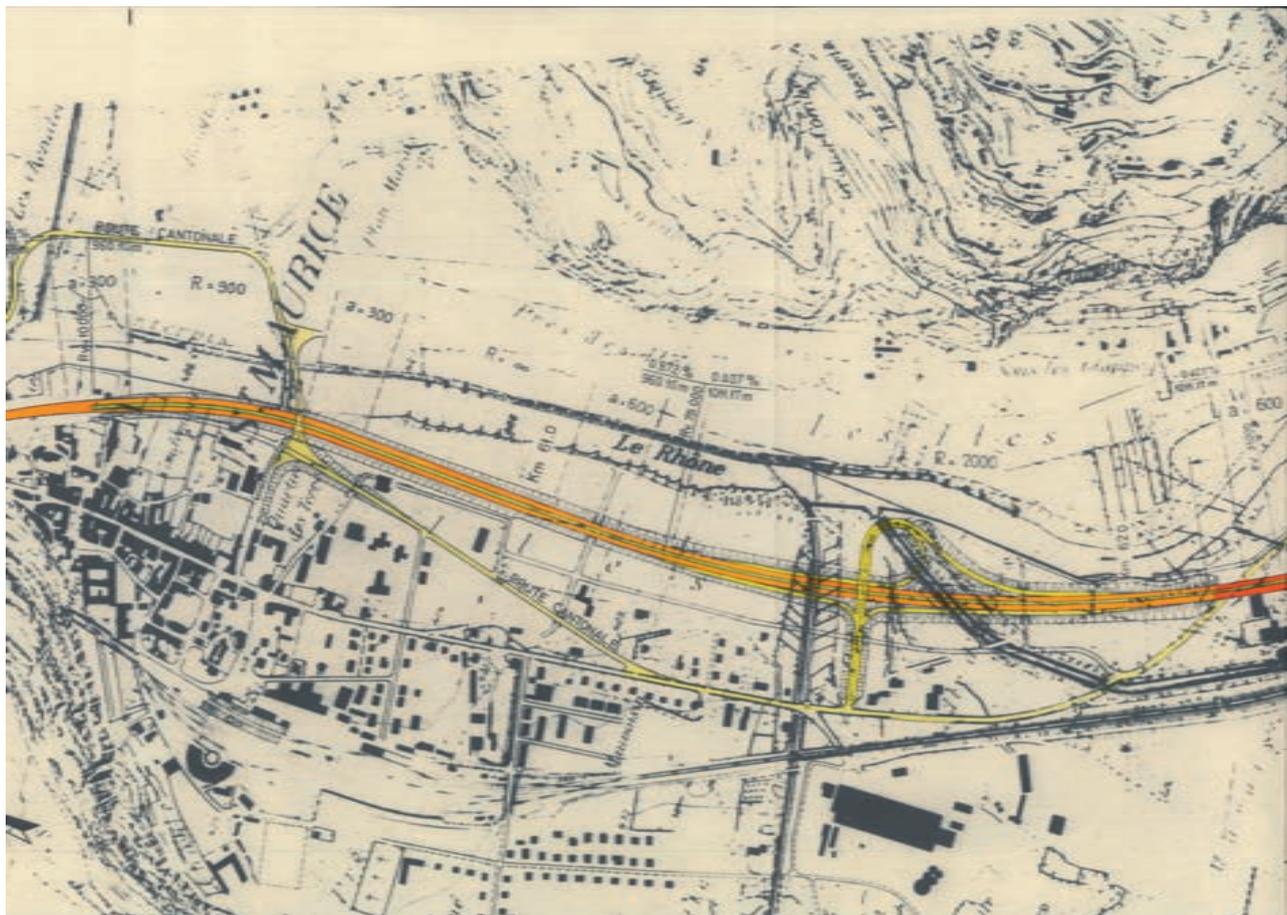
De février 1972 à septembre 1983, Roger Udriot, d'abord en qualité de



Roger Udriot, ancien président de Saint-Maurice

Vice-Président puis de Président de la ville, participa à neuf séances décisives avec les autorités fédérales et cantonales au cours desquelles il défendit avec force et conviction la position de Saint-Maurice. Parfois avec ruse, mais toujours avec abnégation, durant cette période il obtint des rendez-vous avec pas moins de cinq Conseillers fédéraux différents pour faire valoir les intérêts agaunois.

Si ce combat décisif pour le développement (et même la sauvegarde) de notre ville doit son succès à de multiples soutiens (parmi lesquels figurent de nombreux Conseillers nationaux), Roger Udriot en a été le fer de lance.



Le projet de l'autoroute (variante de 1964), avec traversée du quartier des Iles et sortie sur la rive droite du Mauvoisin.

INVITATION

La population agaunoise est cordialement invitée à assister à la cérémonie au cours de laquelle sera posée la nouvelle plaque commémorative. Cette manifestation se déroulera le jour de la Fête-Dieu, le **jeudi 15 juin 2017 à 16h00** à l'endroit de la place de jeu du bord du Rhône.



La galerie couverte a permis d'aménager des espaces verts en surface.

VIE LOCALE

L'Agaunoise convie la population et les fanfares du district à fêter ses nouveaux costumes !



L'AGAUNOISE
dans son nouvel élément

INAUGURATION DES NOUVEAUX COSTUMES
2^e AMICALE DU DISTRICT DE ST-MAURICE

15 & 16 SEPTEMBRE 2017

Fabien Lafarge - Les 15 et 16 septembre, la Fanfare municipale l'Agaunoise met les petits plats dans les grands pour célébrer un double événement avec la population. Les musiciens profiteront de la deuxième édition de « l'Amicale du district » pour inaugurer leurs nouveaux costumes.



La Fanfare municipale L'Agaunoise dans ses uniformes actuels.

Les tenues de l'Agaunoise sont connues et reconnues, et pour cause : cela fait maintenant 26 ans que les musiciens de la Fanfare municipale les portent avec fierté.

Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elles ont fait « un bout de chemin » : Festivals des Musiques du Bas-Valais, processions lors de la Fête-Dieu, de l'Ascension, de la St-Maurice, ou encore participation à des Fêtes fédérales... Elles arrivent, comme le dit le dicton, « En bout de course ».

Les 45 musiciens de la société sont décidés à faire de cette année 2017 l'année du renouveau, puisqu'elle marquera l'arrivée des nouveaux costumes. Un comité ad hoc a multiplié les visites, les tests, les comparatifs pour choisir le futur habit de la Fanfare municipale.

Une fête autour d'une idée : le partage

Courant 2016, un comité a été mis sur pied pour organiser un week-end de fête qui marquera l'inauguration de ces nouvelles tenues. Les 15 et 16 sep-

tembre ont été retenus, avec comme objectif de réunir la population et plusieurs sociétés musicales.

La soirée du vendredi donnera lieu à des concerts donnés par plusieurs fanfares, avant de céder la place à un bal, sur la place des fêtes.

Le samedi restera dans les mémoires, et à plus d'un titre. Le point d'orgue sera sans conteste la présentation et l'inauguration des costumes. Et parce que les bons moments sont meilleurs lorsqu'ils

sont partagés, le comité a décidé d'inviter les fanfares voisines, dans le cadre de la deuxième édition de « L'Amicale du district de St-Maurice ». Les sociétés musicales se défieront dans un rallye musical avec un trophée à la clef. Ce « Challenge de l'Amicale » se déroulera le samedi après-midi 16 septembre dans notre belle rue pavée de la Grand-Rue. La journée se terminera avec des concerts et à nouveau un bal.

Des nouveaux costumes, un investissement de taille

Si cette fête sera celle de toute la ville, et même de tout le district, il ne faut pas oublier qu'elle servira avant tout à financer ces nouveaux costumes. L'investissement est conséquent, raison pour laquelle le comité d'organisation profite de l'occasion d'en appeler à la générosité du lecteur de ce numéro de l'Agaune Infos.

Et bien entendu : rendez-vous est donné à toute la population agaunoise les 15-16 septembre.

Comment nous soutenir ?

Nos membres se feront un plaisir de récolter l'un ou l'autre don. Il est possible de nous contacter par mail : carnet@agaunoise.ch

Pour un versement, IBAN :
CH34 0076 5001 0297 2290 4
En faveur de :
L'Agaunoise, 1890 St-Maurice

Nous aurons également besoin de bénévoles durant la manifestation et vous pouvez vous inscrire à : benevole@agaunoise.ch

ÉVÈNEMENT

Le Montreux Jazz Festival s'invite à l'Abbaye de Saint-Maurice !



Après le Verbier Festival en 2016 (et probablement à nouveau en 2017), c'est au tour du prestigieux festival de la Riviera de délocaliser l'un de ses concerts sur le site culturel et patrimonial de l'Abbaye.

Un clavier et un violon : une paire d'instruments qui paraît fort classique, mais qui, dans les mains délicates et expertes de Preisig et Rusconi, se révèle être une combinaison à la fois méditative et expérimentale.

A l'occasion de ce concert à l'Abbaye, Stefan Rusconi troquera son piano contre l'orgue exceptionnel de la basilique, alors que Tobias Preisig exploitera les possibilités offertes par les pédales d'effets, afin de mettre en valeur l'acoustique de l'édifice historique.

« LEVITATION » Tobias Preisig & Stefan Rusconi

Judi 6 juillet 2017 - 21h - Basilique de l'Abbaye de Saint-Maurice

Prix : CHF 45.- / Infos et billets : www.montreuxjazzfestival.com

CONCOURS DE LA FÉDÉRATION VAUDOISE DES SAPEURS POMPIERS (FVSP)

Nos sapeurs s'engagent

Gladys Siegfried – Le SDIS des Fortifications a été représenté au concours de la FVSP par deux équipes qui se sont engagées l'une pour le concours « motopompe » et l'autre pour le concours « échelle remorquable ».

L'assemblée des délégués 2017 s'est déroulée le vendredi soir 5 mai à L'Isle. Le SDIS des Fortifications s'étant vu confié l'organisation du concours 2018 et de la 111ème assemblée des délégués, le clip de présentation du concours a été dévoilé par le président du comité d'organisation, Pierre-Yves Robatel, épaulé par les représentants des communes de Lavey-Morcles et de Saint-Maurice, Dominique Morisod et Gladys Siegfried.

Les concours

Ils se sont déroulés le samedi 6 mai dans les localités de Penthalaz et Cossonay-Ville. Diverses démonstrations ont été mises en place tout au long de la journée. Les concours ont réuni près de 700 participants représentant les différents SDIS du canton de Vaud, dans les catégories suivantes, toutes par équipe : gymkhana, motopompe, tonne-pompe, protection respiratoire (APR), combiné, désincarcération, véhicule échelle automobile, échelle remorquable, pres-

tations des JSP (jeunes sapeurs-pompiers).

Nos deux équipes ont lutté pour s'imposer dans un classement très disputé, remportant la 6ème place au concours « motopompe » et la 3ème place pour le concours « échelle remorquable ».

En fin de journée, le traditionnel cortège composé des équipes du concours, de véhicules d'intervention, d'anciens véhicules et de diverses fanfares a parcouru la localité de Cossonay-Ville. La manifestation s'est prolongée le samedi soir par un banquet réunissant tous les participants au concours.

En 2018

Le SDIS des Fortifications recevra à son tour le concours et la population de nos deux communes est d'ores et déjà invitée à participer activement à cette rencontre. Rendez-vous les 4 et 5 mai 2018 !



**ST-MAURICE / LAVEY-MORCLES
4 & 5 MAI 2018**

WWW.FVSP2018.CH



Les équipes « échelle remorquable » à gauche et « motopompe » à droite, ayant défendu les couleurs du SDIS des Fortifications en 2017.

STATION DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Saint-Maurice sur la route du «Grand Tour de Suisse»

Patrick Althaus – Vous connaissez le Grand Tour de Suisse ? Cet itinéraire de plus de 1600 kilomètres traverse les plus belles régions de Suisse et ses innombrables curiosités touristiques.

Souhaitant le rendre accessible aux véhicules électriques, l'association du même nom a mandaté la société Alpiq afin de mettre en place un réseau de recharge sur le parcours d'ici l'été 2017.

Au vu des attractions touristiques de la région et de l'essor de ce mode de transport durable, le Conseil municipal a choisi de rendre visible notre cité d'Agaune sur ce parcours et a donc décidé d'installer, en partenariat avec SEIC-Teledis SA, deux bornes de recharge pour véhicules électriques au sous-sol du parking souterrain de la place Saint-Maurice du Val-de-Marne. Actuellement en fonction, ces bornes permettront sans doute de faire rayonner Saint-Maurice tant du point de vue touristique (visibilité) qu'écologique (énergie verte).

www.grandtour.myswitzerland.com



Durant les vacances d'été quand il pleut : « c'est pas fameux » !

Et si, pour chasser l'ennui, on découvrirait entre amis ou en famille de nouveaux jeux ? Petits et grands, venez à Agauludo (Tuilerie 3C) faire un détour. Jouets, DVD, Playmobil, jeux de société et jeux d'extérieur vous attendent et vous donneront des heures de bonheur !

Notre équipe vous accueille volontiers ces prochains jours.

En juin 2017

ouverture jusqu'au 22 juin : lundi et jeudi de 16h00 à 18h00, mercredi de 14h00 à 16h00.

En juillet 2017

Ouverture estivale : jeudi 20 juillet de 14h00 à 18h00.

20 ans, ça se fête !

Agauludo s'apprête à souffler ses 20 bougies !

Afin de marquer cet anniversaire et pour que la fête soit belle, nous te concoctons un programme sympa et ludique pour petits et grands.

EN BREF

Fondation Saint-Jacques : six lits destinés aux courts séjours

Dans ses foyers de Saint-Jacques (à Saint-Maurice) et d'Ottanel (à Vernayaz), notre EMS du district offre un total de six lits attribués aux courts séjours. Ces lits sont répartis, pour la plupart, dans des chambres individuelles spacieuses et lumineuses.

Elles bénéficient toutes d'une salle de bain et sont équipées d'un lit médicalisé, d'un mobilier adapté et d'une télévision. Le court séjour a pour but d'offrir aux personnes âgées momentanément fragilisées, par exemple à la suite d'une hospitalisation, une prise en charge médico-sociale de courte durée pour leur permettre de récupérer avant un retour à domicile. Il permet également de décharger ponctuellement les proches aidants, afin de leur permettre de se reposer, de partir en vacances ou d'assurer le relais lors de périodes difficiles.

Les services socio-hôtelières (hébergement, repas, animation) sont à la charge du bénéficiaire. Les prestations de soins sont financées par les assureurs maladie.

Les tarifs et d'autres informations sont disponibles sur www.ems-st-jacques.ch ou directement auprès du secrétariat au 024 486 01 00.

Les animations te seront dévoilées cet automne, en attendant, note dans ton agenda, la date du **samedi 11 novembre dès 13h30.**

GRUPE DE GYMNASTIQUE DE PRO SENECTUTE

Bouger pour rester en forme

« Vieillir en santé », c'est dans cet esprit que la fondation Pro Senectute Valais inscrit les activités sportives qu'elle propose, adaptées aux aînés. Les activités sportives entretiennent la forme et permettent de garder des contacts amicaux. Pourquoi s'en priver ? Interview de la monitrice du groupe « gymnastique » de Saint-Maurice, Laurence Mottiez.

A quoi nous invite le groupe « gymnastique » ?

Le groupe « gymnastique » vous propose de découvrir ou de retrouver le plaisir du mouvement, de prendre conscience de son corps et de développer le bien-être physique, le tout dans une ambiance détendue et agréable.

Quelles activités sont proposées ?

De la balle au cerceau, des petits jeux aux estafettes, de l'équilibre et de la danse, du réveil musculaire, en douceur, avec ou sans musique, de petites chorégraphies lentes ou plus dynamiques, sans oublier le travail de la mémoire, voici quelques exemples des activités proposées chaque semaine.

Faut-il être entraîné pour participer aux activités du groupe ?

Aucun entraînement n'est nécessaire. Chacun vient avec son état de forme du moment, son envie, ses capacités modestes ou exceptionnelles et ... ce joyeux mélange cohabite sans aucun souci.

J'hésite à m'inscrire. Un petit mot pour m'encourager à le faire ?

Des amies rencontrées, un sourire donné, des paroles échangées, des muscles réveillés, un thé partagé !



Laurence Mottiez, monitrice du groupe gymnastique Pro Senectute.

Informations pratiques

Quand ?

Le mercredi à 14 heures

Où ?

à la salle de gym de l'école primaire

Reprise des cours

Mercredi 27 septembre 2017

Pour qui ?

Pour tous, dès 60 ans

Avec qui ?

Laurence Mottiez, monitrice

Renseignements

024 485 17 06

SOCIÉTÉ VILLAGEOISE DE MEX (SVM)

Du cœur à l'ouvrage et des projets plein la tête

Madeline Heiniger – La Société villageoise de Mex (SVM), active depuis la fusion communale, a renouvelé son comité et poursuit ses projets en vue de renforcer les liens entre les habitants et d'animer la vie villageoise. Quelques rencontres ont déjà eu lieu ce printemps, d'autres événements suivront en cours d'année, proposés à nos visiteurs de la plaine.

La neige s'invite pour les travaux de printemps

Le samedi 29 avril dernier, la population mélaire était invitée à participer à la traditionnelle journée de travail de la société villageoise. Une quinzaine de personnes s'est donc lancée dans divers travaux : débarras du local des Biolleys, utilisé par la SVM, nettoyage et remise en fonction du couvert du Câble pour la bonne saison, débroussaillage, entretien de la place de pique-nique de la Fratzette sur le chemin des barrages.

Après le travail, l'équipe s'est retrouvée au couvert pour y partager des grillades, une bonne bière et, semble-t-il, quelques coups de soleil...



Une nouveauté : les repas communautaires

La première édition a rassemblé une vingtaine de personnes le vendredi 5 mai à midi, à l'auberge de l'Armailli. L'idée de la SVM est de créer des occasions de se retrouver autour d'un bon repas, d'entretenir nos liens ou de mieux faire connaissance. Le prochain repas communautaire aura lieu le vendredi 2 juin et les suivants reprendront dès septembre.



Couvert du Câble : un décor d'exception

Ce bâtiment recevait autrefois le monte-charge qui acheminait, par un câble, les matériaux nécessaires à la construction de barrages sur le St-Barthélémy. En effet, suite aux diverses inondations ayant eu lieu en plaine dans la deuxième décennie du XX^e siècle, des travaux importants ont été effectués sur la rivière, à l'altitude de Mex, afin de sécuriser la plaine.

Cette fonction de « télécabine » explique sa situation unique en bordure de falaise, qui lui assure une vue impressionnante sur la vallée, en plus du décor somptueux offert par les montagnes environnantes.

Aujourd'hui transformé en couvert bourgeoisial, ce lieu offre environ 60 places assises à l'intérieur, ainsi que des tables et des grills à l'extérieur. Cuisinière et frigo à disposition.

Informations et réservation à l'Auberge de l'Armailli à Mex (027 767 19 79)



JEUNESSE

La Dzèbe ? Kézako ?

Evelyne Saillen et Christelle Frossard – Pour ceux qui ne connaissent pas, La Dzèbe, c'est la maison des jeunes.

Où et quand la fréquenter ?

Située à la Tuilerie dans la Maison des Arts, elle est ouverte pour les accueils libres le mercredi de 14h à 17h et le jeudi de 16h à 18h.

Qu'y fait-on ?

Outre les accueils libres, la Dzèbe accueille aussi les jeunes sur le temps du week-end. Les activités proposées, moins visibles, sont pourtant au cœur de notre mission.

Le vendredi soir, une fois par mois nous proposons un repas.

Simple, proche de ce qui se fait dans la restauration rapide, mais fait maison, du moins en partie : tacos, pizza, hot-dogs, hamburgers, crêpes... les jeunes participent à la confection de leur repas, et ont ainsi une approche plus participative, moins consommatrice. Il s'agit en général de jeunes garçons et filles âgés de 12 à 17 ans, qui viennent, certains après leur entraînement de sport ou leur cours de danse.



Dans le même ordre d'idée, le samedi, des ateliers sont proposés.

En général il s'agit de pâtisserie ou bricolage : cupcakes, tartelettes au citron, caracs, cookies, biscuits de Noël, teinture de t-shirts, customisation de sacs en tissus, pâte slim, décorations en pâte



Fimo, bracelets...

Ce sont des jeunes âgés actuellement entre 7 et 14 ans qui se retrouvent autour de ces activités proposées à un prix très abordable (entre 2 et 8 francs).

De plus en plus souvent, ce sont les participants eux-mêmes qui amènent des idées.



Les jeunes ont aussi la possibilité d'organiser des repas, des sorties (bowling, cinéma...) ou des soirées.

Pour une soirée disco, par exemple, un jeune devra signer un contrat avec la Dzèbe, fixer les horaires, trouver le financement, définir le nombre d'invités, préparer des invitations, trouver un DJ, mettre en place la salle, la ranger, la nettoyer... L'équipe d'animation accompagne les organisateurs en herbe dans la mise en œuvre de ces tâches.

Les animatrices accompagnent aussi des jeunes sur des projets plus grands

et à plus longue échéance, tel celui de la création d'un Skate Park qui devrait voir le jour l'an prochain.



La Dzèbe participe à certains événements qui ont lieu dans la commune.

Lors de la balade gourmande organisée par la commission d'intégration, des cocktails sans alcool ont été réalisés par 7 jeunes. On peut aussi citer la fête de la Maison des Arts, durant laquelle chaque année un stand de desserts est tenu par les jeunes, de même que lors des Défis du Jubilé. Les bénéfices récoltés permettent d'organiser des activités plus onéreuses sortant de l'ordinaire (parc d'attraction, skate park...).

Quelle est son utilité ?

Toutes ces activités permettent de créer



JUBILAIRES

« Le cœur sur la main et la tête sur les épaules »



des liens entre les jeunes, de leur permettre de faire des découvertes, de s'initier à des activités qu'ils ne feraient pas forcément, de prendre des responsabilités et de découvrir de nouvelles compétences.

Quoi au programme ?

Des animations en dehors des murs de la Dzèbe sont en préparation pour les beaux jours. Elles permettront d'aller à la rencontre de jeunes qui ne viennent pas forcément dans les locaux de la Dzèbe, mais aussi de faire découvrir la Dzèbe à tous les Agaunois.

Comment s'informer ou s'inscrire ?

Toutes les informations sur la Dzèbe se trouvent sur notre site internet www.ladzebe.ch ainsi que sur facebook (Dzebe la Dzebe). Pour faire partie de notre liste de diffusion et recevoir des informations sur les activités que nous organisons le week-end, vous pouvez nous envoyer un message au 078 924 69 02.

Que faire si j'ai envie de m'investir pour le développement des activités de La Dzèbe ?

La Dzèbe est gérée par un comité. Afin de compléter l'équipe en place et amener de nouvelles idées, nous recherchons de nouveaux membres !

Vous êtes les bienvenus quel que soit votre âge !

Contactez le 079 393 49 03.

Le cœur sur la main et la tête sur les épaules, tout en harmonie, c'est tout simplement **Gisèle Barman-Rappaz**, née le 5 avril 1927 à Epinassey, fille aînée de Constant et Berthe Rappaz-Dubois, union réussie gripiou - ristou, ce qui n'allait pas de soi en cette période politique plutôt clanique. Mais Gisèle, tout au long de son cheminement, n'en a eu cure ; chez elle prédominent la réflexion et le bon sens, avec un esprit aiguisé de répartie, tout en humour et finesse.

L'histoire du village ne dit pas si Paul Barman, affectueusement surnommé Paulet, tireur émérite, footballeur itou et, surtout, oreille attentive et gardien de nombreux brigadiers, devint son mari au détour de Capenu, une appellation pour amoureux fort fréquentée à l'époque, ou si le coup de foudre naquit à la Boveyre, le bistrot du grand-père Frédéric où Gisèle fit ses armes. Toujours est-il que Gisèle épousa non seulement Paulet, mais encore toutes ses activités, pour lesquelles elle s'impliqua fortement.

L'essentiel se résume dans une belle et solide vie de couple qui permit la venue

de quatre enfants, deux filles entourant deux garçons en la cité d'Agaune.

Les grandes joies qui ont émaillé son parcours ont certes été perturbées par des épreuves humaines pénibles liées aux décès de proches et à l'accident de son fils aîné. La force et la tendresse de son vécu lui ont permis de les surmonter avec courage et réalisme ; force et tendresse d'un caractère bien trempé qui a puisé ses origines dans une éducation forte, une vie amoureuse généreuse et un environnement familial dont elle prend grand soin, avec amour et discrétion.

Chez Gisèle, c'est la tête qui commande mais jamais au détriment du cœur et le cœur commande sans que la tête doive changer d'avis, sauf peut-être aux cartes... car pour gagner, faut bien que quelqu'un perde même si Gisèle aime que tout le monde soit gagnant !

En 2003, elle eut la douleur de perdre son mari, épreuve qu'elle surmonte avec courage et dignité en ne faisant qu'un avec sa moitié, Gisèle personnifiant le couple dans sa globalité. Vous avez dit amour ! Elle est le refuge de sa descendance, comme si chacun, chacune éprouvait le besoin de puiser force et compréhension à la source.

Maman et belle-maman de quatre enfants, donc huit, elle compte avec un plaisir immense sept petits-enfants, et autant de conjoints, et huit arrière petits-enfants... le neuvième est annoncé !

Chez Gisèle, la porte est toujours ouverte et l'accueil chaleureux !

INTÉGRATION

Quand l'intégration passe par les cours de français et la garderie multiculturelle

Manuelle Fracheboud – **L'apprentissage du français est une priorité pour les nouveaux arrivants de langue étrangère dans notre district : pour communiquer dans la vie quotidienne, pour s'insérer dans le réseau social et surtout pour trouver du travail.**

Aujourd'hui les cours sont organisés et financés par les communes, en partenariat avec le Canton et la Confédération. Mais ils ont démarré grâce à des bénévoles qui se sont dépensés sans compter pendant des années, le temps que les pouvoirs publics reconnaissent le besoin de professionnaliser ces cours.

Les cours de français

A Saint-Maurice, l'idée d'organiser des cours de français a germé vers 1990. Quand la présidence de l'École des Parents lui a été proposée, M^{me} Marguerite Progin l'a acceptée « *pour mettre sur pied des activités qui favoriseraient l'intégration des femmes d'origine étrangère* ». En emmenant sa fille à l'école, elle avait rencontré des femmes du Kosovo qui s'exprimaient peu en français et désiraient les aider. Elle a alors sollicité M^{me} Pierrette Gabioud, enseignante à la retraite, pour donner ces cours de français alors qu'elle-même garderait les enfants des participants.

Trois ans plus tard, c'est aussi M^{me} Progin qui suggéra à M^{me} Monique Lavanchy de se former pour reprendre le flambeau après M^{me} Gabioud. A la même époque, des enseignants, conscients du manque d'encadrement des enfants allophones dans leur classe, gardaient les enfants à la fin de la journée pour leur apprendre le français.

L'officialisation des cours de français et leur financement par la commune coïncidèrent avec l'arrivée du fils de M^{me} Lavanchy au Conseil municipal en 2001. Un local leur est alors attribué au Cercle des Loisirs. Puis, pour répondre à l'augmentation des participants, un

deuxième cours s'ouvre et dès 2004, M^{me} Lavanchy trouve du renfort en M^{me} Dominique Devanthery. Elles travailleront en duo jusqu'en 2009-10, quand M^{me} Lavanchy décida d'arrêter, très occupée par ses petits-enfants.

M^{me} Devanthery dispense dorénavant quatre cours de 1h30 à 56 apprenants de 20 nationalités. Par exemple, Renata est une apprenante arrivée de Lituanie à Saint-Maurice en 2015, venue rejoindre son amoureux. Elle s'est rapidement inscrite aux cours de français. « *Ces cours m'ont donné la confiance pour parler, avant je n'osais pas m'exprimer, j'avais peur de parler tout faux. Mais j'ai dû me lancer car le français est la seule manière de communiquer entre nous pendant les cours. Et j'ai aussi fait la connaissance de personnes de nombreux pays, j'ai créé des liens qui m'ont sortie de mon isolement.* »

Bénévoles ou salariées, les enseignantes des cours de français sont des personnes très engagées. Elles sont une passerelle entre les apprenants venus d'ailleurs et la Suisse. Souvent, elles sont les premières interlocutrices de cette société d'accueil. Elles écoutent, accompagnent, s'indignent parfois des conditions de vie difficiles subies par leurs étudiants. Aujourd'hui encore,



plusieurs bénévoles secondent M^{me} Devanthery dans sa tâche pour donner des cours d'appui, chaque semaine. Avec beaucoup de patience et de conviction, ils reprennent les enseignements des cours, s'adaptent aux besoins individuels, créent des liens, essentiels pour la pratique du français.

La garderie multiculturelle

Tout comme il y a 25 ans, il n'est pas possible d'organiser des cours de français sans trouver une solution de garde pour les enfants des participants. Une garderie multiculturelle a donc complété l'offre de garde d'enfants existante dans la commune dès octobre 2015.

EN BREF

Marche en faveur de La Parenthèse

Le 13 avril dernier, plus de 450 élèves des écoles primaires de Saint-Maurice & Lavey, ainsi que 320 élèves du CO ont couru pour l'Association « La Parenthèse ». Basée à St-Gingolph, elle propose à des polyhandicapés et à leur famille des vacances différentes, une parenthèse dans leur vie.



Les enfants, de 18 mois à cinq ans, y apprennent à jouer avec d'autres et réalisent des activités qui les préparent à l'école.

Pour les parents, amener son enfant à la garderie c'est aussi l'apprentissage de la séparation et peut être aussi l'occasion de souffler un peu. Tenue par une éducatrice, secondée par deux bénévoles, la garderie est ouverte le lundi après-midi, pendant deux heures. L'inscription se fait sur place, dans le local de la Dzèbe.

Tous les enfants sont les bienvenus.

N'hésitez pas à visiter la garderie multiculturelle, ouverte pendant les périodes scolaires. Carina Schwab, Sanaa Dekhil et Margot Blanchut vous accueilleront chaleureusement et aideront votre enfant à s'intégrer dans le groupe d'enfants.

A la Maison des Arts 3b, dans le jardin de la Tuilerie, dans le local de la Dzèbe

Tous les lundis de 13h45 à 15h45, pendant le cours de français pour adultes

Pour les enfants de 18 mois à 5 ans
CHF 5.- pour l'après-midi (CHF 8.- pour la fratrie)
Inscription sur place

Besoin de plus d'infos ?
Manuelle Fracheboud
Déléguée à l'intégration pour le
district de Saint-Maurice
077 420 57 91



A cette occasion, les élèves ont été encouragés par Michel Beytrison, président, Sandra Schneider, membre, ainsi que des pensionnaires, bénévoles et employés de l'Association. Auparavant, une présentation des activités de cette dernière avait été proposée aux différentes classes de notre école.

L'engagement de nos champions a rapporté la magnifique somme de CHF 50'670.85.-. En guise de récompense, chaque élève a reçu un goûter et un sac à l'effigie de l'Association.



Bravo à tous les enfants pour leurs efforts et à leurs parrains pour leur grande générosité !

Samuel Darbellay, adjoint
Alain Grandjean, directeur

69e SAISON DU THÉÂTRE DU MARTOLET

Une riche saison !

Pierre-Yves Robatel - Rarement une saison culturelle n'aura été aussi riche et variée à Saint-Maurice, puisque ce ne sont pas moins de 31 spectacles que vous propose la Fondation du Théâtre du Martolet pour la période 2017-2018. Théâtre, variété, humour, musique classique, danse...

chacun trouvera son compte dans cette nouvelle saison. Billets en vente auprès de Saint-Maurice Tourisme ou sur www.martolet.ch Toutes les infos sur les spectacles : www.martolet.ch



Heure musicale de la Saint Maurice

Chœur Novantiqua
Mer 20 septembre 2017
Basilique de Saint-Maurice
CHF 30.-/20.-/15.-



L'être ou pas

Pierre Ardit - Daniel Russo
Jeu 21 septembre 2017
Théâtre du Martolet
CHF 80.-/70.-/60.-/60.-



Je t'ai rencontré par hasard

Pietragalla - Derouault
Jeu 5 octobre 2017
Théâtre du Martolet
CHF 70.-/60.-/50.-/50.-



Columbo - Meurtre sur prescription

Martin Lamotte
Ven 13 octobre 2017
Théâtre du Martolet
CHF 70.-/60.-/50.-/50.-



Duo Sylvie Barberi & Christophe Quatremer

Piano & violon
Sam 14 octobre 2017
Gd Hôtel des Bains de Lavey
CHF 30.-/20.-



Au cœur de l'histoire

Frank Ferrand
Seul en scène
Mer 18 octobre 2017
Théâtre du Martolet
CHF 50.-/40.-



Ensemble

Catherine Ardit
Fabio Marra
Mer 8 novembre 2017
Théâtre du Martolet
CHF 50.-/40.-



Cali

Choses défendues

Jeu 16 novembre 2017
Théâtre du Martolet
CHF 70.-/60.-/50.-/50.-



Ensemble vocal de Saint-Maurice

Concert de la Sainte Cécile
Dim 19 novembre 2017
Basilique de Saint-Maurice
CHF 35.-/25.-/20.-



Petits crimes conjugaux

Fanny Cottençon
Sam Karmann
Ven 24 novembre 2017
Théâtre du Martolet
CHF 55.-/45.-



Safi Martin Yé

Oasis
Humour - Seule en scène
Jeu 30 novembre 2017
Aula de la Tuilerie
CHF 35.-/25.-



Ary Abittan

My Story

Mer 6 décembre 2017
Théâtre du Martolet
CHF 70.-/60.-/50.-/50.-



Orchestre du Collège et des JM de Saint-Maurice

Concert de Noël
Dim 17 décembre 2017
Théâtre du Martolet
CHF 35.-/25.-/20.-/20.-



Trio Lenitas

Violon - alto - violoncelle
Concert du Nouvel-An
Lun 1er janvier 2018
Aula de la Tuilerie
CHF 20.-/10.-



À droite à gauche

Francis Huster - Régis Laspallès
Mar 9 janvier 2018
Théâtre du Martolet
CHF 80.-/70.-/60.-/60.-



La Peur

Hélène Dégy - Aliocha Ito-
vitch - Ophélie Marsaud

Jeu 18 janvier 2018

Théâtre du Martolet
CHF 50.-/40.-



La passion du théâtre

Cyril Kaiser

Ven 26 janvier 2018

Aula de la Tuilerie
CHF 20.-/20.-



Chœur du Collège de Saint-Maurice

Didon et Énée - opéra

Mer 7 février 2018

Théâtre du Martolet
CHF 35.-/25.-/20.-/20.-



François-Xavier Demaison

Nouveau spectacle

Ven 23 février 2018

Théâtre du Martolet
CHF 70.-/60.-/50.-/50.-



Quatuor Epicéa

Cordes

Au fil des saisons

Sam 24 février 2018

Gd Hôtel des Bains de Lavey
CHF 30.-/20.-



Les Chatouilles

ou la Danse de la Colère

Andréa Bescond

Mar 27 février 2018

Théâtre du Martolet
CHF 55.-/45.-



Jarry

Atypique

Mar 6 mars 2018

Théâtre du Martolet
CHF 50.-/40.-



Edmond

Guillaume Sentou

Pierre Forest

Dim 11 mars 2018

Théâtre du Martolet
CHF 70.-/60.-/50.-/50.-



Ensemble vocal de la Schola de Sion

Concert de la Passion

Dim 18 mars 2018

Basilique de Saint-Maurice
CHF 35.-/25.-/20.-



Moi, Moi et François B.

François Berléand

Mar 27 mars 2018

Théâtre du Martolet
CHF 70.-/60.-/50.-/50.-



Hôtel des deux mondes

Davy Sardou

Mar 10 avril 2018

Théâtre du Martolet
CHF 65.-/ 55.-/45.-/45.-



Alice Torrent

Phantom Limb

Chanson anglaise

Ven 13 avril 2018

Aula de la Tuilerie
CHF 25.-



Les faux British

Avec huit comédien(ne)s

Mer 25 avril 2018

Théâtre du Martolet
CHF 65.-/ 55.-/45.-/45.-



Piège mortel

Virginie Lemoine - Nicolas
Briançon - Cyril Garnier

Jeu 3 mai 2018

Théâtre du Martolet
CHF 75.-/ 65.-/55.-/55.-



Mark Kelly

Chanson anglaise

Ven 11 mai 2018

Aula de la Tuilerie
CHF 30.-



Grande vedette franco- phone

Dévoilée ultérieurement

Mer 16 mai 2018

Théâtre du Martolet

REPAS À DOMICILE

Nouvelle organisation

Michel Galliker – Depuis le 1^{er} juin 2017, l'organisation de la livraison des repas à domicile repose sur de nouvelles bases.

Historique

Créé en 1984 par Fernand Maury, du restaurant « Le Philosophe », récemment décédé, le service de livraison des repas à domicile auprès des personnes le souhaitant fut longtemps assuré grâce à l'engagement de nombreux bénévoles.

Au cours de l'été 2016, l'administration communale a repris à sa charge l'organisation de ce service social, en collaboration avec le Foyer Saint-Jacques.

Pour plus d'efficacité, deux conventions viennent d'être signées. Désormais le Centre médico-social (CMS) prend en charge la gestion des commandes de repas livrés sur Saint-Maurice (pour l'instant, il n'est pas prévu d'apporter des repas à Mex) ; le Foyer Saint-Jacques s'engage à fournir aux chauffeurs-livreurs tous les repas listés ; quant à la Municipalité, elle s'occupe d'engager les livreurs.

Règles à suivre

1. La livraison des repas est assurée tous les jours de l'année.
2. Les demandes sont adressées au CMS selon les modalités suivantes :
- téléphoner au **024 486 21 21** entre 8h et 12h ou 14h et 16h (dernier délai en vue d'un changement pour le lendemain)
- du lundi au vendredi exclusivement.
3. Aucune demande n'est enregistrée les samedis, dimanches et jours fériés en Valais.
4. Toute modification doit être annoncée au plus tard la veille de la livraison prévue.
5. Les demandes de modifications faites en dehors des horaires annoncés ou hors délai ne seront pas prises en compte. Le repas est alors facturé.
6. Tout demandeur doit transmettre au CMS ses coordonnées complètes afin de faciliter la gestion administrative de son dossier.
7. Prix du repas tous frais compris au 1^{er} juin 2017 : CHF 16.-

Devenir famille d'accueil

Vous êtes un couple ou une famille ?

Vous avez de l'expérience avec les enfants, que ce soit par votre famille ou votre travail ?

Vous avez le temps, l'espace et l'envie d'offrir de l'aide à un enfant issu d'une famille vivant une situation difficile ?

Vous êtes disposés à travailler en collaboration avec les Autorités de protection (APEA) et l'Office pour la protection de l'enfant (OPE) ?

L'Office pour la protection de l'enfant est toujours à la recherche de familles d'accueil qui offriraient un foyer temporaire à un enfant ou un jeune en attendant qu'il puisse réintégrer sa famille ou en attendant que la situation de sa famille se stabilise.

Un enfant placé peut vivre avec vous durant un temps qui peut être court ou plus long, et – quand cela est possible – passer du temps ponctuellement avec ses parents biologiques (par exemple un jour, le week-end, durant les vacances).

L'OPE accompagne et reste en contact régulier durant ce temps avec vous et avec la famille d'origine.

Respect mutuel, acceptation et communication ouverte et honnête entre tous les acteurs posent les bases pour le succès du placement.

Vous êtes intéressés ? N'hésitez pas à prendre contact avec le secteur famille d'accueil !

Office pour la protection de l'enfant – secteur famille d'accueil - Avenue Ritz 29 - 1950 Sion - 027 606 48 40

<https://www.vs.ch/web/scj/famillesdaccueil>

Caroline Maytain, Responsable secteur famille d'accueil pour le Valais Romand

caroline.maytain@admin.vs.ch 027 606 48 12

Nancy Lambiel, Collaboratrice secteur famille d'accueil pour le Valais Romand

nancy.lambiel@admin.vs.ch - 027 606 48 13

Séances d'information 2017 :

Lundi 12 juin, 19h30 : Sion, Espace Porte de Conthey

Lundi 9 octobre, 19h30 : Martigny, Salle du Vampire

Mercredi 15 novembre, 19h30 : Sierre, HES-SO

Décisions municipales

Entre le 15 février et le 10 mai 2017, le Conseil municipal a siégé à 6 reprises, séances au cours desquelles il a notamment pris les décisions suivantes :

Finances

Le Conseil municipal prend acte du rapport du réviseur et approuve les comptes 2016 de la Municipalité ainsi que le message au Conseil général.

Personnel communal

Mme Flavie Allaman-Harter est désignée responsable du Service officiel de la Curatelle du district de Saint-Maurice.

M. Jean-François Sauthier est engagé au poste d'assistant de sécurité publique au taux de 100% dès le 1er juillet 2017.

Le Conseil municipal propose à l'Etat du Valais d'engager Mme Sarah Monnay comme enseignante des écoles de Saint-Maurice dans le degré enfantin et primaire, pour l'année scolaire 2017-2018 et de confirmer l'engagement à durée indéterminée de Mme Gwenaëlle Daves.

Droit de cité

En vue de leur naturalisation, le Conseil municipal octroie le droit de cité communal à M. Ahmet Ahmeti ainsi qu'à ses fils Elvin et Elvis, à Mme Roberta Bongiovanni, à Mme Carmela Giorgianni, à Mme Carmelina Giannone ainsi qu'à sa fille Esmeralda Rodrigues, à Mme Maria Pasa, à Mme et M. Nadia et Giuseppe Tamburrino, à M. Jesus Sacristan Herrero, à son épouse Mme Maria Aznar Tralabalon ainsi qu'à leurs enfants Sara et Jésus, à Mme et M. Aida et Arjet Sokoli ainsi qu'à leurs enfants Anida et Armend, à Mme Maria de Fatima Ramalho Lopes, à M. Dario Lopes et à M. Benaouda Chawki Boualem.

Autorisations d'exploiter

Le Conseil municipal accorde une autorisation d'exploiter :

- à M. Yvan Rossé pour l'enseigne « La Coccinelle » ;
- à Mme Maria Carmela Offreda Borrelli pour les enseignes « La Forge » et « Le Caveau Romain » ;
- à Mme Daisy Farquet pour l'enseigne « Le Camping du Bois-Noir ».

Il autorise par ailleurs le changement de nom de l'établissement «Au Pouce gourmand» en «Le Mondial».

Autorisations de construire

Le Conseil municipal délivre les autorisations de bâtir suivantes :

- 1 construction de villa individuelle
- 1 changement d'affectation d'un local commercial
- 1 rénovation de bâtiment
- 1 transformation de villa individuelle
- 2 isolations périphériques
- 17 petites constructions diverses (cabanes de jardin, abri à chien, remise à bois, muret, goudronnage de places de parc, clôture de délimitation, rehaussement du terrain naturel, mur de soutènement, aménagements extérieurs et une rampe d'accès, poses de stores, etc.).

Dans le même temps, le Conseil municipal prévoit deux projets sis hors de la zone à bâtir à l'attention de la Commission Cantonale des Constructions (CCC). Il accorde également une prolongation de l'autorisation de construire de deux ans pour la construction de deux villas jumelles ainsi que la mise en place de bennes et d'échafaudages pour divers travaux.

Bâtiments de la Tuilerie

Le Conseil municipal adjuge les travaux/commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC) :

- les travaux de menuiseries à la Menuiserie des Marais SA, pour un montant de CHF 15'121.60 TTC ;
- les travaux d'électricité à Monnay Electricité SA, pour un montant de CHF 10'819.75 TTC ;
- les travaux de serrurerie à GSA Constructions métalliques Sàrl, pour un montant de CHF 7'518.55 TTC ;
- les travaux de peinture à Balet Sàrl, pour un montant de CHF 11'566.- TTC.

Bâtiments parcelles 108-109-110

Le Conseil municipal adjuge les travaux/commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC) :

- le mandat des travaux en pierre naturelle à Julien Marolf, pour le montant de CHF 25'975.70 TTC ;
- les travaux de boiserie à la menuiserie Pascal Monnay, pour un montant global de CHF 25'344.- TTC ;

- les travaux métalliques à l'entreprise Charles Righini, pour un montant global de CHF 9'104.65 TTC ;

- le mandat de traitement de surfaces intérieures et extérieures à l'entreprise Colombara SA, pour un montant de CHF 74'271.70 TTC ;

- le mandat des travaux de cloisons, revêtements et habillages en plâtrerie à Colombara SA, pour un montant de CHF 12'609.50 TTC ;

- le mandat des travaux de cloisons, revêtements et habillages en plâtrerie (papiers peints), à Colombara SA pour un montant de CHF 7'625.70 TTC ;

- le mandat des travaux de cloisons, revêtements et habillages en plâtrerie (plafonds en panneaux de plâtre) à Colombara SA, pour un montant de CHF 31'721.55 TTC ;

- le mandat de nettoyage du chantier à Blanc & Cie SA, pour un montant de CHF 7'609.55 TTC ;

- les travaux de reconstruction des dalles à l'entreprise Multone Constructions SA pour un montant de CHF 21'340,80 TTC ;

- les travaux de constructions complémentaires en bois (dalle) à l'entreprise Jean-François Hubert, pour un montant de CHF 41'308,65 TTC.

Groupe scolaire

Le Conseil municipal adjuge les travaux/commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC) :

- les travaux de désamiantage des rampes du GS1, y compris les mesures VDI, à AD Technique SA, pour un montant de CHF 11'830.- HT ;
- la réalisation de contre-coeurs en PVC du GS 2 à Polyfenêtres Sàrl, pour un montant de CHF 15'749.- TTC ;
- décide de travailler avec Balet Sàrl pour les travaux de peinture du GS2, pour un montant estimatif de CHF 6'000.- ;
- les travaux de nettoyage de fin de chantier du GS2 à Cleanup SA, pour un montant forfaitaire de CHF 8'315.85.

Centre sportif scolaire

Le Conseil municipal adjuge les travaux/commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC) :

- l'achat de sèche-cheveux à Gétaz-Miauton SA, pour un montant de CHF 27'822,05 TTC ;
- le changement de brûleur à gaz à Clauditherm Sàrl, pour un montant de CHF 11'942,65 TTC.

Hôtel de Ville

En partenariat avec la Noble Bourgeoisie, le Conseil municipal adjuge le mandat de lancement d'un concours d'architecture au bureau Pascal Varone, pour le montant de CHF 8'407.- HT (dont 50% à charge de la Commune).

Plan de quartier Saint-Laurent

Le Conseil municipal décide d'attribuer le mandat d'étude de circulation pour le plan de quartier Saint-Laurent à Citec SA, pour le prix de CHF 8'100.- TTC et définit la clé de répartition entre les différents propriétaires concernés.

Parkings et circulation

Le Conseil municipal :

- décide de mettre en location treize places de parc situées au sommet du parking de la police judiciaire de la Lavigerie ;
- adjuge le mandat d'accompagnement de mise en œuvre de la politique de stationnement sur fond public à Citec Ingénieurs conseils SA, pour un montant de CHF 12'960.- TTC ;
- décide de maintenir la zone 30km/h à Epinasse ; d'y procéder au rétablissement des pertes de priorité du chemin des Murgères et de la route de la Chapelle et de mandater le Service technique pour lui présenter des variantes d'aménagements possibles pour améliorer la situation existante.

Elimination des déchets

En partenariat avec SATOM SA, après une phase pilote au quartier des Iles, le Conseil municipal décide d'étendre le test de récolte des restes alimentaires à l'ensemble du territoire de Saint-Maurice.

Le Conseil municipal décide de se rallier à la décision des communes du district pour mettre en place un règlement basé sur la taxe au sac et transmet son projet ainsi que son message au Conseil général.

Dépotoir des Cases

Le Conseil municipal établit une convention

avec l'entreprise Bonzon SA dans le cadre de l'exploitation des matériaux pierreux qui s'accumulent dans le dépotoir des Cases.

Services industriels

Le Conseil municipal conclut un nouveau contrat avec les Services Industriels de la ville de Lausanne (SIL) pour la fourniture de l'énergie électrique.

Il adjuge également :

- la fourniture d'environ 400 compteurs électriques à Elmeca Mesures SA, au prix de CHF 117.-/pièce HT ;
- les travaux de remplacement des compteurs à SEIC-TELEDIS SA, au prix forfaitaire de CHF 27'130.- HT.

Le Conseil municipal décide de réaliser un projet de centrale solaire en toiture sur le foyer Saint-Jacques, en partenariat avec SEIC-Télédis SA à hauteur de 50% ;

Il décide d'installer un point d'eau sur la place de jeux du «Bord du Rhône», ceci afin de répondre à la demande de citoyens.

Station de recharge pour véhicules électriques

En partenariat avec SEIC TELEDIS SA, le Conseil municipal accepte l'installation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques au sous-sol du parking de la place Saint-Maurice du Val-de-Marne.

Sécurité

Le Conseil municipal :

- adjuge l'achat d'un nouveau véhicule de police au garage JoSpeed à Evionnaz, pour un montant de CHF 27'190.- TTC ;
- valide les cartes de danger ainsi que les prescriptions proposées par le bureau Tisières SA et entame les démarches avec l'Etat du Valais (définition des coûts et subventionnement) pour garantir la sécurité des secteurs de Saint-Maurice et de Mex ;
- approuve le message relatif au crédit de construction de la caserne du feu et le transmet au Conseil général ;
- d'entente avec les autorités de Lavey-Morcles attribue le grade de lieutenant à M. Michael Morisod au sein du corps du service du feu ;
- approuve le projet de règlement sur la gestion des situations particulières et extraordinaires et le transmet, accompagné de son message, au Conseil général.

Travaux publics et espaces verts

Le Conseil municipal adjuge les travaux/commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC) :

- la fourniture de produits phytosanitaires à Landi-Collombey SA, pour un montant de CHF 7'189,10 HT ;

- l'achat d'un élévateur de type Hangcha CPCD25-XW56F, à la société Neuwerth Logistics SA, pour un montant de CHF 19'460.- HT ;

Piscine municipale

Le Conseil municipal :

- décide d'introduire une taxe de CHF 5.- pour le renouvellement de toute carte perdue et de percevoir une caution de CHF 5.- pour chaque abonnement «famille», laquelle sera remboursée en cas de restitution de la carte ;
- accepte de s'engager à l'essai dans le projet «Easy Card» pour une durée d'un an ;
- accepte de prolonger l'ouverture de la piscine jusqu'à 19h00 le vendredi soir et de compenser cette heure supplémentaire en fermant une heure plus tôt le samedi, soit à 18h30 au lieu de 19h30.

Manifestations

Le Conseil municipal :

- autorise l'organisation de la 50ème Fête de chant du Bas-Valais les 5, 6 et 7 mai 2017 et arrête son soutien à cette manifestation ;
- accepte d'accueillir un regroupement du Rallye du Chablais dans la Grand-Rue l'après-midi du samedi 3 juin 2017 ;
- confie l'organisation de la Fête Nationale au Carnaval agaunois ;
- décide d'interdire toute circulation dans la Grand-Rue du lundi 10 juillet 2017 (début de la mise en place) au mardi 8 août 2017 (fin du démontage), 7/7j et 24/24h, pour la tenue de la manifestation estivale « Nuances Pop » ;
- autorise l'organisation de la manifestation d'inauguration des costumes de l'Agaunoise les 15 et 16 septembre 2017 et arrête son soutien financier à cette manifestation ;
- adjuge la fourniture de trente tables à Anthamatten Meubles SA destinées à l'Aula de la Tuilerie, pour un montant de CHF 6'143.05 TTC.

Divers

Le Conseil municipal :

- décide de lever son opposition à la demande de concession pour palier hydroélectrique à Massongex, sous conditions ;
- adopte une convention relative aux repas à domicile avec le Centre médico-social et le Foyer Saint-Jacques de Saint-Maurice.